



Charte de bonne conduite – BBC LEUZE

Soyons responsables pour que la pratique sportive reste un plaisir !

Ce document a pour but de rappeler les meilleures façons d'être respectueux les uns envers les autres et favoriser notre cohésion.

Les valeurs du club

Nos comportements découlent de nos valeurs. Ne les oublions pas.

- Éthique ;
- Convivialité ;
- Respect, courtoisie et politesse ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Fair-play ;
- Solidarité ;
- Tolérance, égalité et équité ;
- Implication ;
- Engagement et persévérance ;
- Motivation et compétition ;
- Plaisir et amour du jeu et de la pratique sportive.

Les responsabilités de chacun

Quel que soit son rôle, chacun se doit de respecter certaines règles.

Pour tous les membres du club

- Respecter les valeurs du club ;
- Être cordial avec tout le monde ;
- Être maître de soi, refuser toute violence physique et verbale ;
- Exclure toute forme de discrimination ;
- Être assidu, ponctuel et prévenir en cas d'empêchement ;
- Respecter la politique sportive du club ;
- Ne pas communiquer une mauvaise image du club ;
- Ne pas répandre de haine ou de fausses rumeurs liées à la vie du club via les réseaux sociaux
- Limiter son impact sur l'environnement (ne pas laisser couler l'eau inutilement)
- Jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet.



Adhérent - joueur

Les adhérents sont la force vive du club. Part la plus nombreuse dans l'association il est donc important de créer des règles de vie.

- Signer sa licence + certificat médical (par un représentant légal si mineur) pour jouer dans le club ;
- Inclure tous ses coéquipiers ;
- Garder sa dignité en toute circonstance, être exemplaire, loyal, généreux et tolérant ;
- Refuser toute forme de tricherie ;
- Respecter les règles de la pratique sportive ;
- Respecter les décisions des arbitres ;
- Respecter ses adversaires, ses partenaires et le club ;
- Respecter l'intégrité physique et morale des joueurs et adversaires ;
- Être cordiale avec ses adversaires et ses coéquipiers ;
- Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser ses adversaires ;
- Reconnaître la supériorité de ses adversaires dans la défaite ;
- Respecter les décisions et les choix du coach ou du dirigeant ;
- Respecter le matériel et les installations mis à disposition et participer au rangement des accessoires et ballons lors de chaque séance ;
- Être équipé de chaussures de sport qui ne seront utilisées que dans la salle et en aucun cas à l'extérieur ;
- Respecter la propreté des parties communes et des vestiaires ;
- Avoir en permanence son équipement et le tenir dans un état correct ;
- Porter haut les couleurs du club ;
- Garder à l'esprit que le sport reste avant tout un jeu ;
- Communiquer en cas de problème ;



Parent

En plus d'être tuteur légal, les enfants copient les comportements. Montrons le bon exemple.

- Être respectueux envers les autres parents et les membres du club ;
- Dialoguer avec les autres parents ;
- S'investir dans la pratique sportive de son enfant ;
- Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant ;
- Participer, en fonction de ses disponibilités aux déplacements et au lavage des maillots ainsi qu'à la tenue de la table (feuille, chrono, 24 sec.)
- Faire respecter cette charte de bonne conduite à son enfant ;
- Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d'adhésion ;
- Respecter les horaires d'entraînements et les convocations aux rencontres ;
- Récupérer son enfant aux heures indiquées ;
- Prévenir de toute absence et des difficultés rencontrées ;
- Ne jamais déposer son enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un éducateur ;
- La présence des parents, amis ou familles est interdite durant le temps des séances d'entraînement des toutes les catégories d'âges exceptées les séniors. Cependant, pour les débutants des catégories U6 (2019-2020), U8 (2017-2018) et U10 (2015-2016), nous autoriserons les 2-3 premiers entraînements la présence d'un seul adulte le temps de l'acclimatation.
- Encourager l'équipe de son enfant lors des matchs ;
- Ne pas intervenir sur les décisions des éducateurs ou du dirigeant ;
- Échanger, dialoguer et exposer cordialement les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe d'encadrement ;
- Respecter les arbitres, les adversaires, les spectateurs, les éducateurs et les dirigeants ;
- Relativiser les enjeux des rencontres ;
- Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.



Éducateur

Véritable prescripteur, l'éducation passe par vous. Votre rôle est important.

- Informer les joueurs, parents et dirigeants en cas d'empêchement ;
- Prévoir son remplacement en cas d'absence ;
- Communiquer cordialement sur les problèmes rencontrés ;
- Respecter les joueurs, les parents, les autres éducateurs et dirigeants ;
- Respecter la pratique sportive et les règles du jeu ;
- Respecter les valeurs du club ;
- Encadrer la pratique sportive dans la convivialité ;
- Développer l'esprit d'équipe et sportif et faire respecter la charte du joueur ;
- Avoir une attitude et une tenue exemplaire en toute circonstance ;
- Prendre en charge tout joueur, et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau de jeu ;
- Accueillir lors des compétitions les joueurs et dirigeants adverses, l'arbitre dans un esprit loyal et Fairplay ;
- Faire respecter et respecter le matériel et les installations mis à disposition ;
- Veiller au rangement et à la propreté des locaux ;
- Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour ;
- Ne jamais laisser un enfant seul ;
- Accueillir les parents et écouter leurs doléances ;
- Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.



Dirigeant

Il n'y a pas que les autres qui doivent respecter les règles de vie. Nous sommes une équipe. Le comité s'engage donc à ce qui suit :

- Communiquer cordialement avec les joueurs, parents et éducateurs ;
- Tenir informé de tout changement opéré dans le club ;
- Accueillir dans de bonnes conditions les arbitres et les adversaires lors des rencontres ;
- Véhiculer et partager les valeurs du club ;
- Proposer des équipements corrects aux joueurs ;
- Participer aux diverses réunions et manifestations ;

- Communiquer cordialement sur les problèmes rencontrés ;



Spectateur

Les règles de vie ne s'appliquent pas uniquement dans le club. Que ce soit à la maison ou à l'extérieur, n'oublions pas nos valeurs :

- Respecter les joueurs, le club, les arbitres et la pratique sportive ;
- Respecter les locaux ;
- Respecter les horaires ;

Les droits et devoirs

Il n'y a pas de que des règles de vie à respecter, chacun a des droits et des devoirs en tant que personne et membre du club.

Droits

- Bénéficier d'entraînements réguliers et de qualité ;
- Trouver sa place au sein du club ;
- Bénéficier d'infrastructure et d'équipements en bon état ;
- Être respecté par le dirigeant, les éducateurs, les parents, les joueurs et les partenaires du club ;
- Être inclus et ne subir aucune forme de discrimination ;
- Communiquer avec tout le monde ;

Devoirs

- Régler sa cotisation pour prétendre au droit de pratiquer ;
- Respecter le dirigeant, les arbitres, les éducateurs, les joueurs, les parents, les partenaires et les adversaires ;
- Respecter les horaires définis pour les entraînements et les rencontres.
- S'entraîner régulièrement durant la saison ;
- Maîtriser son comportement lors des entraînements et des rencontres ;
- Respecter le plan d'actions effectué par les éducateurs et le dirigeant ;
- Signaler rapidement son absence lors des événements ;
- Respecter le matériel mis à sa disposition et la propreté des vestiaires ;
- Promouvoir une bonne image du club et incarner les valeurs du club lors des rencontres ;

Les sanctions possibles

Pour tout manquement au respect des valeurs, des règles de vie ou des devoirs, le club se verra dans l'obligation de sanctionner la personne fautive et choisira ce qui lui semble le plus adapté parmi ces sanctions :

- Rappel à l'ordre verbalement ;
- Exclusion d'un entraînement ;
- Exclusion des entraînements sur un temps défini ;
- Mise en garde écrite aux éducateurs, aux joueurs ou aux parents pour les mineurs ;
- Suspension pour une ou plusieurs rencontres ;
- Non renouvellement de la licence en fin de saison ;
- Exclusion du club ;

Nom et prénom :

Date :

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Précédée de la mention "lu et approuvé"

